



Le SICTAME vous informe

www.sictame-uns-a-total.org



Négociation des salaires en période de réduction des coûts ?

Peut-on encore vraiment parler de « négociation » en matière de salaires chez TOTAL lorsqu'avant toute réunion, l'employeur a déjà arrêté sa position finale, qu'il s'agisse du montant de l'augmentation qui n'a plus de « générale » que le nom ou de celui de l'enveloppe des MSI ? Lorsqu'en fin de réunion, l'employeur menace en cas de refus de signature des organisations syndicales que les mesures proposées soient réduites ?

Il est vrai qu'aux termes du Code du travail, l'employeur se doit d'engager des négociations, mais aucune obligation ne lui est faite de négocier dans le cadre d'un dialogue social de qualité !!!

La « négociation » des salaires 2015 souffrira en outre de la mise en œuvre du programme de réduction des coûts sur 2015-17, qui prévoit de réaliser des « économies substantielles ». S'agissant des seuls coûts opérationnels, l'employeur souhaite réaliser 2 milliards \$ d'économies au niveau du Groupe. Quel impact cela aura-t-il sur la rémunération des salariés ?

Les salariés seront-ils encore victimes d'une stratégie visant à vouloir dégager « un cash flow en forte hausse alimentant un retour compétitif à l'actionnaire » ?

Les actionnaires et dirigeants ne cessent de se tailler la part du lion qui va toujours croissant :

en 2000, Total distribuait 1,6 G€ sous forme de dividendes et ses frais de personnel Groupe se montaient à 6,5 G€.

En 2013, les frais de personnel du Groupe stagnent à 7,1 G€, tandis que Total distribue 5,7 G€ sous forme de dividendes.

Entre 2000 et aujourd'hui, Total a, de plus, dépensé 30 G€ en rachats d'actions,

Dans ce contexte, et comme il le fait depuis de nombreuses années, le SICTAME se bat pour que ses revendications soient entendues. Cette année encore, nos négociateurs défendront avec force et conviction les intérêts des salariés.

La NAO sur les salaires se tiendra cette année le mardi 16 décembre

Elle associera des délégations venant des 3 UES : Amont-Holding, Marketing & Services, Raffinage et Pétrochimie. Le SICTAME aura des négociateurs pour les 2 premières UES citées.

Le SICTAME-UNSA demande :

- une **Augmentation Générale (AG) de même niveau et applicable à tous, y compris aux quelques 5 500 cadres individualisés des 3 UES.**

Cette augmentation doit, cette fois, non seulement compenser l'inflation, mais aussi faire bénéficier les salariés des gains de productivité (dont ils ont été trop longtemps spoliés), afin de préserver leur pouvoir d'achat, également attaqué par l'augmentation généralisée de tous les prélèvements directs et indirects en 2013 et en 2014. Dans ce contexte, nous demandons une augmentation minimale de **2 % pour tous.**

- **un plancher applicable à l'AG**, afin de donner un coup de pouce aux plus bas salaires, système qui augmente en pourcentage l'AG des salariés les moins payés, sans pour autant réduire l'AG des autres salariés et sans l'inconvénient des effets de seuil. A ce titre, le SICTAME demande un **plancher de 100 € par mois**.
- pour le SICTAME, **ce n'est pas la prime qui prime**. Le SICTAME préfère aux primes les AG en raison de leur pérennité. Cependant, si la Direction veut octroyer une prime au personnel pour encourager la performance collective, surtout en cette période où beaucoup d'efforts sont demandés aux salariés, le SICTAME y est naturellement favorable dans la mesure où la Direction n'ampute pas tout ou partie de l'AG pour ce faire.
- **une enveloppe globale pour les MSI** (*Mesures Salariales Individuelles*), mais sans discrimination selon les catégories professionnelles, comme la Direction l'impose désormais depuis quelques années. L'attribution des MSI est sous la responsabilité de la Direction ; leur enveloppe doit être suffisante pour, au delà des AG, permettre à chacun une évolution de carrière en lien avec l'accroissement de ses compétences, de son expérience et de son mérite. C'est un facteur de motivation. Pour qu'une telle politique puisse être correctement menée, le SICTAME demande **pour les MSI une enveloppe d'au moins 2 % de la Masse Salariale**.
- **la transparence en matière de rémunération**, notamment pour assurer la cohérence et l'équité du système. Les CSAP (*Commissions de Suivi des Augmentations et Promotions*) de Total devraient s'inspirer des bonnes pratiques en la matière, notamment du concept des commissions paritaires, améliorant ainsi la transparence, offrant une réelle voie de recours et répondant donc mieux aux attentes des salariés.
- **Au titre des mesures diverses**, sans gros enjeu financier pour l'entreprise, **le SICTAME demande :**
 - la **revalorisation des primes d'ancienneté** et le **versement au prorata de la prime à venir pour les salariés partant à la retraite** ;
 - l'ouverture d'une négociation sur **la part ancienneté de la prime de productivité des salariés Elf Exploration Production** ;
 - l'ouverture d'une négociation **des RAPMI (Règles Applicables au Personnel en Mobilité Internationale)**, intéressant les milliers d'expatriés et futurs expatriés.

Et pour ceux qui veulent approfondir, voir nos précédents tracts :

- de janvier 2014 : « **Négociation Annuelle obligatoire du 13 décembre 2013** »¹
- de décembre 2013 « **Négociation salaires : Y a-t-il encore quelque chose à négocier ?** »²
- de décembre 2012 : « **Négociation Salaires ?... Injonction de Salaires plutôt !** »³

Le SICTAME-UNSA demande pour l'ensemble du personnel des trois UES :

Une AUGMENTATION GENERALE de 2 %, avec plancher de 100 €.

Cette augmentation générale doit s'appliquer à tous : OETAM et Cadres, quel que soit leur niveau.

POUR LES MSI : une ENVELOPPE de 2 % de la MASSE SALARIALE.

Oui, je souhaite adhérer au SICTAME ; envoyez-moi un bulletin d'adhésion !

Nom : Prénom : Adresse :
ou courriel : **A retourner au :**
 SICTAME-UNSA-TOTAL : Tour Coupole La Défense Bureau 4E41 (01.47.44.61.71); à Pau Bureau F16 CSTJF (05.59.83.64.83)

¹ http://www.sictame-uns-total.org/upload/tracts/2014-01-09_Le_SICTAME_vous_informe_NAO.pdf

² http://www.sictame-uns-total.org/upload/tracts/2013-12-05_Le_Sictame_vous_informe_Salaires_BAT.pdf

³ http://sictame-uns-total.org/upload/tracts/2012-12-10_Le_Sictame_vous_informe_Salaires_sans_photo.pdf